



# Recensement des stériles miniers

*Eric KOUAOVI / Christian ANDRES,*

*Business Group Mines / Direction de la Responsabilité  
Environnementale et Sociétale/ Direction de l'Après Mines*



# Cadre réglementaire de l'origine de la demande du recensement



## ► PNGMDR 2 (2010 – 2012 )

- ◆ « ... Sans remettre .... en cause les utilisations passées, il est important de recenser les lieux de réutilisation des stériles présentant des niveaux de radioactivité significativement plus élevés que le bruit de fond naturel et de vérifier la compatibilité des usages... »

## ► Circulaire MEEDDM/ASN du 22 juillet 2009

- ◆ « ...Le recensement des lieux de réutilisation des stériles doit être réalisé sous la responsabilité d'AREVA ... conformément à l'engagement pris par la Présidente d'AREVA NC ... » « ...
- ◆ Ce recensement sera ensuite présenté en CLIS puis mis à la disposition du public dans les communes concernées... » «..
- ◆ Une fois ce recensement achevé, il sera vérifié que les usages des sols ... sont acceptable au plan environnemental et sanitaire.
- ◆ En cas d'incompatibilité d'usage, la société AREVA NC participera au cas par cas ... aux actions de remédiation nécessaires... »

## ► GEP Limousin

- ◆ « Le GEP recommande de poursuivre et de compléter les actions de recensement et de caractérisation des sites.... Les actions mises en œuvre ... devra veiller à .. Rechercher les zones de réutilisation de matériaux issus des mines ... »



# ***Recensement des stériles miniers réutilisés dans le domaine public***



- ▶ **Gérer les stériles: mieux connaître leurs utilisations et réduire les impacts si nécessaire**
  - ◆ **Recensement des lieux de réutilisations des stériles sous deux ans**
  - ◆ **Recensement des usages au sol**
  - ◆ **Vérification de la compatibilité de ces usages**
  - ◆ **Remédiation en cas d'incompatibilité**

# Les phases du recensement

Phase 1 11/2009 → 11/2010	Phase 2 01/2011 → 12/2012	Phase 2 bis 01/2012 → 12/2012	Phase 3 06/2011 → 201x
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Choix de la méthode → Spectrométrie hélicoptérée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Choix des zones d'intérêt à contrôler sur zones survolées → Méthodologie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Choix des zones d'intérêt à contrôler sur zones non survolées → Méthodologie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Traitement des zones d'intérêt incompatibles avec l'usage des sols → Planning prévisionnel</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Contrôle au sol → Calendrier prévisionnel → Fiches de contrôle</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Définition des zones à survoler → Périmètres et blocs retenus</li> <li>▪ Survol des zones définies → Plans de vol</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Synthèse des résultats départementaux → Présentation des résultats ASN/ARS/DREAL → Définition de scénarios en fonction des usages des zones d'intérêt contrôlées → Prises de décisions et plans d'actions</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Contrôle zones assainies → Fiches de contrôle</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Acquisition et traitement des données → Établissement des cartes de travail</li> </ul>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Information et communication → Kit communication Phase 1</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Information et communication → Kit communication phase 2 et 2bis</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Information et communication → Kit communication Phase 3</li> </ul>